

code de la spécialité : **E.M.F05.S01.12**

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

N 1103, O 1201, O 1202, P 1201, P 1203, P 1301

Fiche d'identité de la spécialité : **Counseling et orientation**

Niveau : Master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Filière : Sciences Sociales-Sciences de l'éducation

Spécialité : Counseling et orientation

1- Localisation de la formation:

Faculté: sciences humaines et sociales

Département : Psychologie, sciences de l'éducation et d'orthophonie

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté N° 002 du 3 janvier 2021.

2- Partenaires extérieurs :

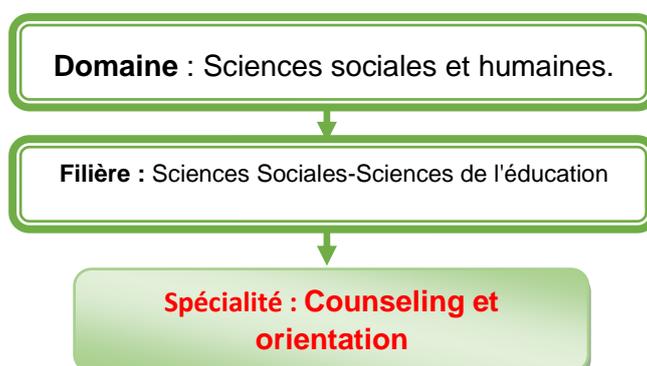
Partenaires d'autres institutions universitaires : Université de Sétif 2, Université d'Oum El Bouaghi, Université de Khenchela, Université de Biskra, Université de Constantine 2, Centre Universitaire Barika, Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique.

Institutions et autres partenaires sociaux et économiques :

- Établissements d'enseignement : primaire, intermédiaire, secondaire.
- Centres pour personnes ayant des besoins spéciaux et établissements de rééducation pour mineurs.
- Centres de formation professionnelle et d'apprentissage.
- Secteur de la jeunesse et des sports : Activation des jeunes et institutions médiatiques, environnement ouvert.
- Centres de crèches, et de protection de l'enfance.

Partenaires internationaux étrangers : /

3- Organisation générale de la formation: position du projet



4- Contexte de la formation:

Le Master **Counseling et orientation** permet l'acquisition de techniques d'orientation psychologique et pédagogique et de conseil pour les différents groupes concernés au sein des différentes institutions éducatives, éducatives et sociales qui en expriment le besoin directement ou indirectement. Le programme comporte des axes majeurs, dont les plus importants sont les méthodes d'orientation et de conseil éducatifs, l'évaluation des programmes de conseil, l'orientation et l'orientation professionnelles, le conseil et les problèmes de l'enfance et de l'adolescence, la prise en charge des personnes ayant des difficultés d'apprentissage, l'enseignement à distance et ses difficultés.

5- Objectifs de la formation:

- Utiliser les compétences théoriques et appliquées acquises grâce à la formation théorique et appliquée dans le domaine du conseil et de l'orientation psychologiques pour aider les individus à utiliser leurs capacités et capacités cognitives et psychologiques pour s'adapter à leurs propres caractéristiques et aux diverses institutions formelles et informelles auxquelles ils appartiennent et constituent un espace d'interaction continue avec eux.
- Cette spécialité vise également à développer des modèles théoriques inspirés par la pratique du processus de mentorat et d'orientation et son adoption pour aider les individus à s'adapter aux différents domaines avec lesquels ils interagissent constamment, tels que: la famille. Écoles, établissements d'enseignement et de formation, établissements privés pour différents groupes, société

6- Profils et compétences visés:

- Diriger les individus à surmonter des difficultés et des problèmes psychologiques et sociaux réalistes et pathologiques afin de les libérer et de les aider à développer leurs capacités à surmonter et à affronter ces difficultés
- Aider les individus à découvrir leurs différentes capacités et les convaincre qu'ils peuvent être utilisés pour s'adapter à l'environnement dans lequel ils vivent
- Développer les capacités des individus et les utiliser pour résoudre les problèmes auxquels les individus sont confrontés en permanence.
- Proposer des solutions alternatives pour aider à surmonter les difficultés psychologiques, sociales et culturelles
- Aider les individus à adapter leurs capacités mentales, cognitives et psychologiques à atteindre la santé mentale et l'adaptation sociale

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

Institutions et administrations du Ministère de l'éducation et de ses directions, centres d'orientation scolaire et professionnelle, maisons de la culture et de la jeunesse, autorités locales, centres de recherche liés à la spécialisation, écoles primaires, CEM, Lycées, centres de recherche régionaux et nationaux, centres psychiatriques, etc.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° *002* du 03 JAN. 2021

**Portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la
formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master
au titre de l'année Universitaire 2017-2018**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n° 20-163 du Aouel Dhou El Kaâda 1441 correspondant au 23 juin 2020, modifié et complété, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Joumada Ethania 1424 correspondant au 23 Août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'Université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Radjab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire;
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°167 du 13 avril 2015 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la commission nationale d'habilitation;
- Vu l'arrêté n°835 du 27 juillet 2017 Habilitant les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 ;
- Vu le procès-verbal de la réunion de la commission d'habilitation nationale tenue le 17 juillet 2017

ARRETE



Article 1^{er} : Sont habilités, les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master au titre de l'année Universitaire 2017-2018 conformément aux annexes numérotées de 01 à 60, jointes au présent arrêté.

Art. 2: Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de l'année Universitaire 2017-2018.

Art. 3: Sont abrogées les dispositions de l'arrêté n° 835 du 27 juillet 2017, sus-visé.

Art. 4 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et les chefs d'établissements d'enseignement et de formation supérieurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

03 JAN. 2021

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



المتضمن تأهيل مؤسسات التعليم العالي لضمان التكوين لنيل شهادات الليسانس و الماستر

بغنوان السنة الجامعية 2017-2018 بجامعة باتنة 1

Annexe n°18 de l'arrêté n° 002 du 03 JAN. 2021

portant habilitation les établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention du diplôme de Licence et Master au titre de l'année universitaire 2017-2018 de l'Université de Batna 1

Domaine	Filière	Spécialité	Type (A/P)	Cycle de formation	Observation	الملاحظة	طور التكوين	طبيعية (أ/م)	التخصص	الشعبة	الميدان
Sciences Humaines et Sociales	Sciences Sociales - Psychologie	Psychologie clinique	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم النفس العيادي	علوم اجتماعية - علم النفس	علوم إنسانية و اجتماعية
		Psychologie de la santé	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم النفس الصحة		
		Psychologie du travail, de l'organisation et gestion des ressources humaines	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم نفس العمل والتنظيم وتسيير الموارد البشرية		
		Psychologie scolaire	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	علم النفس المدرسي		
		Psychologie de la déviance et du crime	P	Mas	Habilitation	تأهيل	م	م	علم النفس الانحراف والجريمة		
	Sciences Sociales - sociologie	Psychologie de la déviance et du crime	P	Mas	Habilitation	تأهيل	م	م	علم الاجتماع الانحراف والجريمة	علوم اجتماعية - علم الاجتماع	
		Education spéciale et enseignement adapté	A	Lic	Habilitation	تأهيل	ل	أ	التربية الخاصة والتعليم المكيف	علوم اجتماعية - علوم التربية	
		Counseling et orientation	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	إرشاد وتوجيه	علوم التربية	
	Sciences Sociales- Orthophonie	Pathologie du langage et de la communication	A	Mas	Harmonisation	موائمة	م	أ	اضطرابات اللغة والتواصل	علوم اجتماعية - أطفونيا	